

# PREMIER AVIS PUBLIC

## VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT

### DES TAXES MUNICIPALES



Notre - Dame -  
de-l'Île-Perrot

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, greffière de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, que le conseil municipal, par sa résolution no 2015-08-222 datée du 11 août 2015, a ordonné à la greffière, conformément à la *Loi sur les cités et villes*, de vendre les immeubles décrits ci-après pour satisfaire au paiement des arrérages de taxes municipales, avec les intérêts, les pénalités et les frais, et qu'en conséquence, lesdits immeubles seront vendus à l'enchère publique le **12 novembre 2015**, à 14 h au Carrefour Notre-Dame, situé au 1300, boul. Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec) J7V 9E2.

Toutefois, cette vente n'aura pas lieu si lesdites taxes, intérêts, pénalités et frais, ont été payées avant le moment de la vente.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus, sujet au droit de retrait d'un an, avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances s'il y a lieu, sujet entre autres à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, rattachées à ces immeubles.

Le prix de l'adjudication de chacun de ces immeubles devra être payé immédiatement, au comptant ou par chèque visé ou mandat de poste fait à l'ordre de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot; à défaut de paiement immédiat, l'officier responsable de la vente annule l'adjudication et remet sans délai l'immeuble en vente.

Propriétaire et adresse	Matricule	Lot	Taxes municipales dues*
<b>Brisson Stéphane</b> 23, rue Lucille-Teasdale	7027-94-9396	4 879 636	13 851 \$
<b>Farrell Thérèse Montpetit</b> 37, 40 <sup>e</sup> Avenue	7028-91-1990	2 068 929	2 700 \$
<b>Meliton Juan Jose et Armand Nathalie</b> 45, rue Jean-Paul-Lemieux	7127-11-2079	2 745 941	14 405 \$
<b>Morris Jo Ann et Holly Gerald</b> 34, rue Auguste-Brossoit	7223-91-4899	2 067 872	4 819 \$
<b>Gyarmathy Helen Succession</b> Ministre des Finances	7425-64-1632	2 070 447	269 \$

Tous les lots décrits sont du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Vaudreuil.

\*Certains frais s'ajouteront à ce montant et ils seront annoncés au moment de la vente.

#### **Conditions pour enchérir :**

**Personne physique** (pièce d'identité) : nom, date et lieu de naissance, adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu; mandat ou procuration si elle représente une autre personne physique.

**Personne morale** : nom, forme juridique et loi constitutive, adresse complète et postale du siège social, s'il y a lieu; et pour le représentant d'une personne morale (pièce d'identité) : nom, qualité du représentant et copie de la pièce justificative l'autorisant à agir.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 8 SEPTEMBRE 2015.

Me Katherine-Erika Vincent  
Directrice générale

/vc